

Avocat & avis en ligne

écrit par Marine de la Clergerie | 16/07/2025

Résumé: Comment gérer les avis des clients pour les avocats.

- **Un avocat peut-il intégrer sur son site les commentaires élogieux de ses clients ?**

Non.

Selon un [avis](#) de 2015 de la [Commission des Règles et usages](#) du CNB :

- Du fait du risque des faux avis
 - Car publier que les avis positifs ne garantirait pas une présentation sincère et juste sur la nature des services délivrés & constituerait un manquement aux principes de délicatesse, de modération, de dignité et de loyauté.
-
- **Un avocat peut-il répondre à un avis négatif ?**

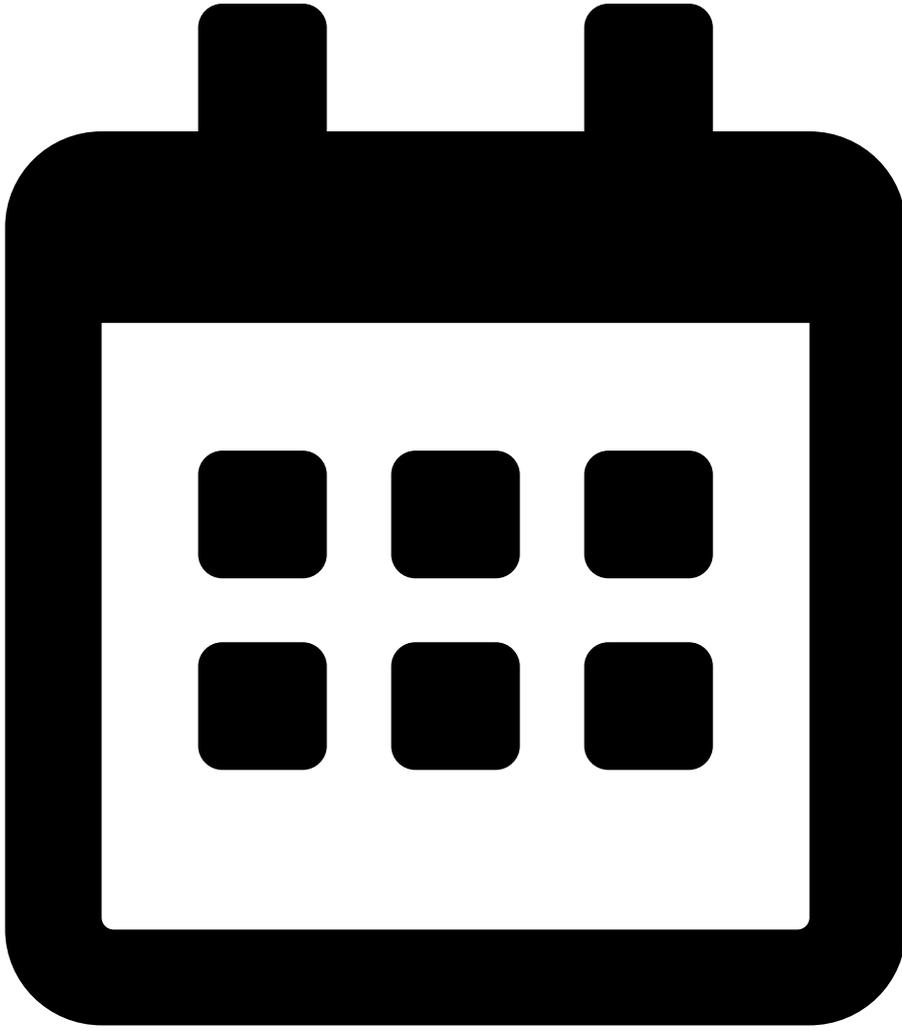
Non.

Afin de respecter l'obligation de secret professionnel, le CNB propose la réponse type suivante :

« Madame, Monsieur, Les règles de la profession d'avocat ne permettent pas au cabinet de vous répondre publiquement. Si vous êtes client(e) du cabinet, vous êtes invité(e) à nous contacter sur l'adresse (...) »

Ressources

- [CNB](#), Participation des avocats aux plateformes en ligne détenues par des tiers à la profession d'avocat, Guide pratique, Décembre 2023
- Avis déontologique n°2015/019, 18 mai 2015



[Prendre rendez-vous avec Me de la Clergerie, Avocat spécialisé en droit du numérique](#)